



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

PLAN DE PAYSAGE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE DU PNR DES PYRENEES ARIEGEOISES

CR1 - Comité de technique du Mardi 27 Novembre – Montels

Compte-rendu synthétique

(en rouge les points qui ont été complétés ou précisés suite aux échanges et demandes du Comité technique)

PRESENTS

Pierre BOUCHE (CMA 09), Héloïse BOUJU (BE EMF), Camille BOURGES (CD09), Laure CHEVILLARD (PNR PA), David CLEMENT (CCHA), Julien DELPHIN (UDAP 09), Audrey DURAUD (CCCP), Simon GABILLARD (BE EMF), Yvon LASSALLE (élu CCAL), Pierre LEHIMAS (DREAL Occitanie), Denis PAGES (CCAL), Brigitte RAVE (PETR-LEADER), Azziz TOUDERT (DDT 09 – SAUH), Corinne TRIAY (CAUE 09), Luce RAMEIL (PNR PA).

Excusé(e)s : Laurent AZEMAR (ALEDA), Thierry CANDEBAT (CD 09 – DAME), Amandine COUREAU (SCOT VA), Nicolas COUVREUR (CCI), Rémi GEMIGNANI (DDT SUAH), Gilles GONÇALVÉS (SDE), Emmanuel LECOMTE (CA09), Alexis MARTIN (DDT 09), David MAURY (CC Pays de Tarascon), Sonia PERSCHKE (DDT 09 – SAUH), Florence ROUCH (CAFV).

Ordre du jour

- Présentation de la démarche et de la trajectoire TEPOS
- Exposition des enjeux liés au changement climatique et premiers portraits des trois « territoires-pilotes »
- Présentation des ateliers « Destination TEPOS » et de la première session d'ateliers de site pour « imaginer les effets de la transition » dans chaque territoire-pilote.
- Principe de la concertation pour chaque « territoire-pilote » et du planning des premiers ateliers

Présentation la démarche et de la trajectoire TEPOS

MÉTHODE : spatialiser les besoins et les ressources en fonction des différentes situations paysagères et des dynamiques locales à partir du diagnostic du PCAET du PNR pour préciser les leviers d'actions.

Présentation de la trajectoire territoire à énergie positive (TEPOS) définie à l'échelle du PNR à horizon 2050.

En résumé :

Production : 1114 GWh / Consommation : 1084 GWh

Le territoire du PNR est déjà autonome à 103% MAIS des faiblesses et des menaces ont été identifiées :

- grosse dépendance aux énergies fossiles : mobilité, résidentiel, agricole.
- consommation diffuse : à 57% par les citoyens
- dans un contexte de raréfaction des ressources > augmentation du prix de l'énergie > précarisation de certaines populations

Rédacteur : EMF - Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Tél : 05 61 02 71 69

www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Date : 09/01/2019 - Page 1

- Il y a aussi des opportunités de développement d'ENR locales : bois-énergie, solaire, méthanisation, géothermie....
- Vulnérabilité du territoire au changement climatique

Compte-tenu des spécificités du territoire, essentiellement rural et montagnard,

- Poursuite de l'exportation d'électricité renouvelable à destination d'autres territoires compte tenu de la disponibilité importante de la ressource = principe de solidarité territoriale
- Diminution des consommations énergétiques de 50% par rapport à 2012> différenciée selon les usages : chaleur, électricité spécifique, mobilité.
- Diviser par 4 les émissions de GES par rapport aux émissions de 2012.

Présentation des problématiques spatiales liées à la trajectoire TEPOS

A partir des axes du plan d'actions du PCAET du PNR, les enjeux paysagers concernent essentiellement 4 thématiques :

- résidentiel
- mobilité
- agriculture
- forêt

L'axe F « s'adapter au changement climatique » englobe toutes ces thématiques et nécessite d'aborder la thématique « risques » et « effets sur les milieux naturels et les ressources ».

Effets du changement climatique sur les Pyrénées – impacts et enjeux pour le Plan de paysages

Le rapport publié par l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique précise les évolutions du climat sur les Pyrénées :

- Augmentation des températures (+1.2°C déjà observé), mais sans évolution significative des précipitations : augmentation du stress hydrique et des périodes de sécheresses
- Augmentation de la fréquence des événements extrêmes
- Diminution de l'enneigement et recul des glaciers

Les enjeux pour le plan de paysage concernent essentiellement 5 thématiques :

- La forêt. Vulnérabilité des espèces, effets de seuils...
- L'agriculture. Évolution des pratiques pour s'adapter au manque d'eau. Une problématique y compris pour l'agropastoralisme et les estives. Possibles apparitions de nouveaux motifs paysagers : nouvelles cultures, pratiques d'agroforesterie.
- L'habitat : s'adapter aux fortes chaleurs ?
- Le tourisme de montagne : vers un tourisme des 4 saisons
- Les risques naturels : augmentation probable, importance de leur prise en compte

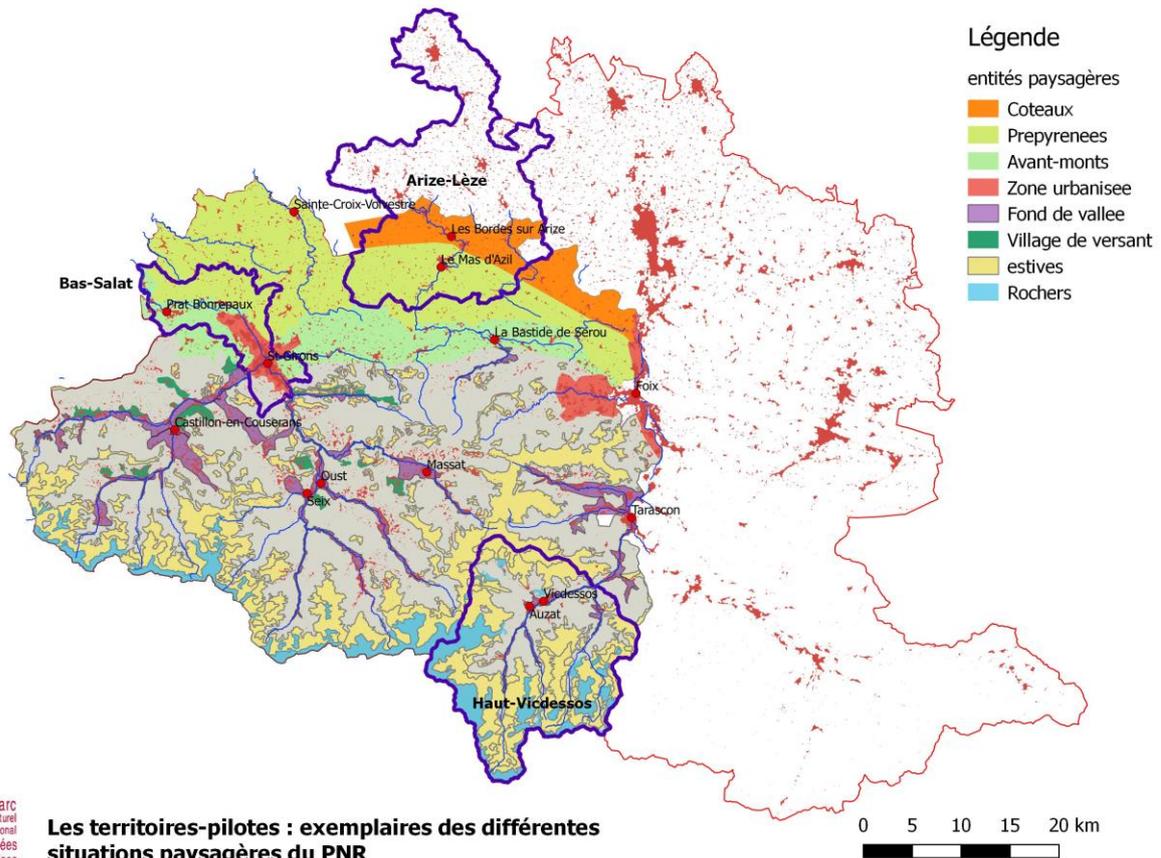
Les Territoires-Pilotes

La méthode proposée s'appuie sur un travail exploratoire mené en ateliers au sein des 3 territoires-pilotes.

- Territoire de l'Arize-Lèze
- Le Haut-Videssos.
- Le Bas Salat



Les territoires-pilotes : exemplaires des différentes situations paysagères du PNR



Démarche partenariale entre le PNR et chaque territoire-pilote pour adapter le schéma de concertation au contexte local

Schéma de concertation en 3 niveaux :

- **Groupe de travail local** : Elus locaux, Techniciens de la communauté de communes concernée + PNR, Partenaires techniques : CAUE, UDAP, DREAL, DDT SCAT, DDT SAUH, DDT SER, ALEDA, SDE, CMA, CCI, CD 09, CA09 + Syndicats de Rivière + Office de Tourisme
- + ... le groupe de travail local pourra être élargi dans les territoires-pilotes qui souhaitent mener la concertation avec les associations locales et les habitants.
> Concertation
- **Comité technique** : Techniciens (techniciens référents, PNR, SCOT), Partenaires techniques : CAUE, UDAP, DREAL, DDT SCAT, DDT SAUH, DDT SER, ALEDA, SDE, CMA, CCI, CD 09, CA09
> Négociation
- **Comité de pilotage** : Elus (élus référents, PNR, communauté de communes du PNR), techniciens (techniciens référents, PNR, SCOT), Partenaires techniques : CAUE, UDAP, DREAL, DDT SCAT, DDT SAUH, DDT SER, ALEDA, SDE, CMA, CCI, CD 09, CA09
> Décision

> **2 délégués seront désignés au sein de ces groupes de travail local** : un élu référent et un technicien référent pour participer au comité technique et au comité de pilotage.

Arize-Lèze : une réunion publique de présentation de la démarche (17 janvier 2019) précèdera la première réunion du groupe de travail local.

> les personnes ou collectifs associatifs volontaires seront invités à participer aux ateliers du groupe de travail local pour élargir autant que possible la concertation.

Haut-Videssos : l'élargissement de la concertation au grand public sera plus progressif au fur et à mesure de la démarche > au moment de la stratégie (phase 2) et dans le cadre d'un Plan de Paysage du Haut-Videssos, spécifique au territoire du Haut-Videssos (2019-2020). Afin que les 2 démarches de Plan de Paysage s'articulent sans créer de confusion, le premier atelier du groupe de travail local est destiné aux élus et techniciens du territoire pour engager une réflexion qui sera élargie ensuite dans le cadre du Plan de Paysage du Haut-Videssos.

Bas-Salat : le PCAET entre dans les phases d'avis de l'autorité environnementale, de la Région et du préfet de région avant d'être mis à disposition du public, à la suite desquelles il pourra devenir opérationnel à la mi-2019. Le groupe de travail local sera un espace de concertation entre les élus des 12 communes, les techniciens des collectivités et les partenaires techniques autour des actions du plan d'action du PCAET. L'élargissement de ces groupes de travail sera soumis à la décision des élus des communes lors d'une réunion préalable (9/01/2019).

Ateliers avec les groupes de travail locaux

SESSION 1 – janvier 2019 : 2 ateliers pour imaginer les paysages de la transition

- **Atelier DESTINATION TEPOS** : Le « profil énergie climat » est établi à partir de permet de données descriptives physiques du territoire (population, surface, surface agricole utile, surface forestière, nombre d'actifs par secteur d'activité...). Il permet de définir une trajectoire TEPOS en évaluant les différents potentiels du territoire en termes d'économies d'énergie par secteurs et de production d'énergie renouvelable par filière.

- Atelier de territoire : IMAGINER LES PAYSAGES DE LA TRANSITION

À partir d'un travail sur cartes et photographies, l'atelier permet de

- partager un portrait paysager des territoires pilotes
- spatialiser les problématiques de la transition sur le territoire (énergies, changement climatique, gaz à effet de serre : des livrets-outils rassemblent les données et permettent de les prendre facilement en main). Identifier les sites à enjeux pour la phase 2 « stratégie ».
- se projeter en 2050 et imaginer les évolutions possibles des paysages

CALENDRIER DES ATELIERS :

	Territoires pilotes		
	Haut-Videssos	Arize-Lèze	Bas-Salat
PHASE 1			
Réunion préalable		Publique JEUDI 17 JANVIER 18h30 - Le Fossat	avec élus des communes concernées MERCREDI 9 JANVIER - 18h00 - Saint-Girons (Paletès)
atelier Destination TEPOS	JEUDI 24 JANVIER 2019 - 14h-16h30 - salle des Fêtes de Videssos	MARDI 29 JANVIER - 18h30-20h00 - Le Fossat	MERCREDI 30 JANVIER - 9h30 - 12h - Saint-Girons (Paletès)
atelier de territoire : "imaginez les paysages de la transition"	JEUDI 31 JANVIER - 14h00- 17h30 - salle de la Piscine à Auzat	VENDREDI 1er FEVRIER - 9h00-12h30 - Les Bordes	MERCREDI 30 JANVIER - 14h00 - 17h30 - Saint-Girons (Paletès)

LES PROCHAINES ECHEANCES :

Comité technique (CoTech) : **Mardi 19 Février à 14h00 – Montels**

Comité de pilotage n°2 : restitution du diagnostic : **26 mars 2019 à 14h00 - Montels**

SESSION 2 - Ateliers de SITES : **début juin 2019**

OUTILS « GRAND PUBLIC »

Les ateliers proposés aux groupes de travail locaux pourront être élargis au grand public, mais auront des difficultés à toucher les « publics » non-déjà sensibilisés à ces enjeux et questions.

Rédacteur : EMF - Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Tél : 05 61 02 71 69

www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

C'est la limite d'un mode de concertation en atelier **qui est uniquement présentiel** : choix d'une date, créneau horaire + lieu qui ne peut jamais satisfaire tout le monde.

Or le Plan de paysage de la transition avait pour ambition de mener une concertation capable d'impliquer de nouveaux acteurs, et notamment des acteurs « citoyens ».

> **Le paysage pour sensibiliser à la transition :**

Outil 1- proposé par le prestataire en charge du PPTC : « Cartes postales 2059 »

En phase 1 « diagnostic partagé » du Plan de paysage de la Transition, le prestataire envisage de concevoir et de produire un « outil » appelé « Cartes postales 2059 » capable d'élargir la concertation menée dans les ateliers de territoire.

Description de l'outil « carte postale » :

L'outil se présente sous la forme d'une carte postale classique et en reprend les codes. Le recto offre 2 vues d'un paysage, l'une au début du XX^e siècle, l'autre aujourd'hui. Le verso questionne sur ce même paysage en 2059, avec un court texte et deux questions : quel serait votre paysage redouté ? quel serait votre paysage rêvé ? La démarche du Plan de paysage est citée (+ renvoi vers site web) et l'adresse du PNR est déjà inscrite sur le recto. Il n'y a plus qu'à la poster ! On peut envisager une à deux cartes postales par territoire pilote.

Objectifs :

Communication de la démarche « Plan de paysage » + collecte de matériau d'imagination pour alimenter les scénarii qui seront proposés en phase 2 « stratégie »

> permet de convier d'autres participants aux ateliers de la session 3 – ateliers d'actions

Avantages :

> outil non présentiel pour capter un plus large public + communication

> outil papier : simple et accessible au plus grand nombre

> peut être facilement décliné en numérique pour une diffusion plus large.

Nécessite :

- des appuis auprès de partenaires « relais » pour la diffusion

- de bien poser la question pour avoir des retours

- d'anticiper le travail de traitement et analyse qui peut être plus ou moins conséquent

Outil 2 - à définir pour la phase 2 : Une mission complémentaire va être confiée à un prestataire spécialisé dans la concertation pour concevoir, mettre en œuvre et animer un outil de sensibilisation et de consultation à destination du « grand public » autour des enjeux paysagers liés à la transition énergétique et climatique sur les trois « territoires-pilotes ».

Objectifs :

- élargir le spectre des acteurs déjà mobilisés sur ces questions, à tous les publics, car la transition concerne l'ensemble de la population. Important de sensibiliser d'abord la jeunesse qui sera confrontée aux enjeux de la transition.

- sensibiliser le « grand public » aux scénarii d'évolution et à la manière dont nos activités et nos choix peuvent transformer nos paysages et notre cadre de vie.

- élargir les groupes de travail pour les « ateliers d'actions » en phase 3 du PPTC en invitant les contributeurs à participer d'avantage et à devenir de nouveaux acteurs de la transition.